

Dossier : Que sont les villes lecture devenues ?

PROPOSITIONS D'ACTIONS

LA LECTURE AU COLLÈGE

Madeleine LE SAUX, Michel PLÉE

Un établissement scolaire - collège rural par exemple - représente en locaux, en équipements et en compétences, d'importantes potentialités pour une politique de lecture à destination des élèves mais aussi de la population. Il peut même être le "déclencheur", le point de départ d'une politique communale.

Une série d'articles* a rendu compte de la politique de lecture entreprise, progressivement, dans le collège de Bouguenais. Sa durée et son ampleur, le souci de faire comprendre le projet, la volonté d'ouvrir l'établissement en y associant des partenaires - institutionnels ou non - comme destinataires mais aussi en tant qu'acteurs expliquent pourquoi le projet de ville-lecture peut être compris comme le prolongement et l'amplification de ce qui a commencé au collège.

Quatre ans déjà qu'on avance, qu'on recule, qu'on avance... Quelle histoire !

85-86 : On se lance : c'est la première expérience enrichissante de travail en équipe menée par trois enseignants de français en sixième sur l'orthographe et la grammaire.

86-87 : On aménage : ils sont quatre pour trois classes et en viennent à la lecture avec l'aide de l'AFL et de parents d'élèves. C'est l'année du PAE-lecture avec le fichier ATEL et des ateliers à inscription libre sous contrat.

87-88 : On élargit : toutes les classes de sixième du collège et de la SES sont concernées et le cercle des intervenants s'agrandit (enseignants de diverses disciplines, spécialistes de l'AFL, parents d'élèves, assistante sociale, chef d'établissement). On forme les intervenants à l'utilisation d'ELMO, on organise les ateliers que l'on gère... tant bien que mal !

88-89 : On réduit : c'est l'intégration de l'action-lecture à l'organisation pédagogique (2 heures hebdomadaires de lecture dans l'emploi du temps) et le nombre des intervenants diminue (6 professeurs dont quatre de français et deux de la SES pour sept classes de sixième) ; les ateliers disparaissent mais on améliore le dispositif sur le plan outil-lecture et on ouvre aux curieux désirant s'informer et/ou se former, le collège devenant lieu de formation.

Les objectifs quantitatifs de l'action-lecture en sixième ont été atteints fin juin 1989 : améliorer de 50% les performances-lecture des élèves. Mais ces résultats ont une valeur scolaire. Ils n'attestent pas des capacités à produire de nouveaux écrits reconnus socialement. Sans doute faut-il inscrire l'action dans la durée pour y parvenir.

* AL n°18 "Réfléchir en marchant".

AL n°20 "Vers une autre éducation".

AL n°24 "Reconnaitra-t-on au collégien son statut social ?" et "Alerte aux structures".

L'essentiel c'est aussi qu'on en parle dans toute la commune. Après avoir informé et formé ensemble des enseignants et des parents d'élèves, ces derniers ont "rayonné" dans leur quartier, près de leur école, dans les associations, animé à leur tour des stages de lecturisation pour des chômeurs à la demande du CCAS, proposé leur concours à la médiathèque pour le lancement d'un Self-Lecture. Les parents font connaître dans la commune ce qui s'apprend et se vit au collège. Les élus locaux sont sensibilisés et l'on peut raisonnablement espérer que Bouguenais devienne une ville-lecture.

Le mouvement s'est effectué dans les deux sens. Des parents, des enseignants d'autres établissements scolaires sont venus au collège pour s'y former en contribuant à la formation des élèves. Et depuis un an l'action se déscolarise, se démultiplie dans le sens d'une politique globale de lecture.

À l'intérieur du collège les enseignants de toutes disciplines souhaitent agir.

89-90 : On ne parlera plus d'une action-lecture niveau sixième même si treize enseignants animeront des séances d'entraînement avec ELMO, des ateliers d'écriture et de lecture mais d'un projet d'Etablissement concernant tous les élèves de sixième et mobilisant 33 enseignants. Outre l'action-lecture sont prévues des séquences méthodologiques et des possibilités d'aide au travail personnel. L'ensemble s'effectuant sans surcharge horaire. Dès l'entrée en sixième les élèves doivent recevoir, autant que possible, les moyens de leur autodidactie.

À BOUGUENAIS, DONC, POUR L'ANNÉE 1989-1990

Au collège :

- poursuite de l'action-lecture en 6^{ème} avec entraînement sur ELMO et réinvestissement (2 heures par semaine pour chaque classe).
- orientations nouvelles : suite à un stage AFL de 3 jours pour tous les enseignants intervenant dans l'action-lecture, il est envisagé l'ouverture très prochaine d'ateliers d'écriture définis par les professeurs sous la responsabilité de la conseillère d'éducation avec intervention de nouveaux partenaires (une stagiaire et des surveillants pour la mise en place de quelques projets parmi ceux proposés en fin de stage :
 - le livre du mois
 - le livre enregistré
 - l'écriture d'une nouvelle
 - participation à un livre sur Bouguenais (en liaison avec la mairie)
 - le journal du collège
 - une plaquette sur un ou des pays dont on étudie la langue au collège (en liaison avec l'aéroport)
 - un réseau d'informations par affichage par les élèves et pour les élèves.

Pour cela est lancé l'achat d'une P.A.O. grâce à la somme obtenue auprès du Fonds d'Aide à l'innovation pour l'année 88/89. Est aussi prévu un stage de formation sur la P.A.O. pour quelques enseignants qui seront chargés ensuite d'initier leurs collègues.

Dans la commune de Bouguenais (15 000 habitants) :

- création d'une commission extra municipale sur "La lecture dans la commune".
- À la première réunion a été fait un état de lieux où peuvent se dérouler des actions-lecture (Mairie, Centre social et autres lieux publics tels que les bureaux de poste...) Affaire à suivre...

Le changement ne se décrète pas aussi bien dans une institution scolaire que dans une commune. Rêver que la réalité devienne ex-abrupto conforme à ses rêves alors qu'elle est complexe, vivante, assortie de contraintes peut avoir des effets pervers et démobilisateurs.

"Savoir prendre ses rêves (AFL) au sérieux", c'est accepter de travailler à la transformation progressive de la réalité, de théoriser des pratiques, de les ajuster en fonction des 7 propositions... et de la durée.

Madeline LE SAUX, Michel PLÉE